



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Palmarès national 2025-2026

Le thème de la session 2025-2026 du concours était :

« *La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi : survivre, témoigner, juger (1944-1948)* ».

Lors de cette année scolaire, **38 230 élèves** issus de **1 549 établissements** français répartis sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger ont participé au concours. Plusieurs centaines d'entre eux ont déjà reçu des prix attribués par les jurys académiques.

Dans le cadre du concours, **plus de 18 000 copies individuelles** et plus de **2 200 travaux collectifs** ont été réalisés. À l'issue de la sélection prévue par le règlement du concours, les meilleurs copies et travaux ont été transmis au jury national par les rectorats et vice-rectorats.

Après avoir examiné pendant l'été les **205 copies individuelles** et les **205 travaux collectifs** qui lui ont été remis, conformément aux dispositions de l'arrêté du 8 septembre 2025, publié au Journal Officiel de la République française du 9 septembre 2025, et à celles du règlement annuel du concours, mis en ligne sur le site « Éduscol » à la page eduscol.education.gouv.fr/cnrd, le jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation, présidé par Monsieur Rachid Azzouz, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, s'est réuni à Paris le 23 septembre 2026 et a arrêté le palmarès ci-après.

Première catégorie : « Lycée – Rédaction d'un devoir individuel en classe » page 2

Deuxième catégorie : « Lycée – Réalisation d'un travail collectif » page 3

Troisième catégorie : « Collège – Rédaction d'un devoir individuel en classe » page 4

Quatrième catégorie : « Collège – Réalisation d'un travail collectif » page 5

IMPORTANT

- Il n'existe **pas de classement** entre les catégories de participation ni entre les prix au sein d'une même catégorie de participation (il en est de même pour les mentions). La liste des lauréats est présentée par **ordre alphabétique** du nom patronymique de l'élève (ou, pour les groupes, du nom de l'établissement).
- Un **prix national** implique une invitation du lauréat (catégorie 1 et 3) ou des représentants du groupe lauréat (catégorie 2 et 4) à recevoir ce prix lors d'une cérémonie officielle. Une **mention nationale** signifie que le travail réalisé par les élèves est mis à l'honneur au sein du palmarès.
- Les élèves et groupes d'élèves ayant reçu un **prix national** (les titulaires de mentions ne sont pas concernés) seront invités à recevoir leur récompense lors de la remise des prix qui aura lieu dans le courant de l'année scolaire 2026-2027 (chaque groupe pourra être représenté par **quatre élèves au maximum, accompagné d'un enseignant**). La Direction générale de l'enseignement scolaire prendra contact avec les chefs d'établissement concernés afin de les informer de la procédure à suivre.

Première catégorie

« Lycée – Rédaction d'un devoir individuel en classe »

Les prix

Emma DE MEYER,

élève du lycée général et technologique

« GABRIEL FAURÉ » de FOIX (09)

PRIX SPÉCIAL « Richesse des connaissances mobilisées »

Académie de Toulouse

Max FEGER-ANGEL,

élève du lycée général

« STANISLAS » de Paris (75)

Académie de Paris

Sévane HANIN,

élève du lycée général et technologique

« ALPHONSE DAUDET » de NÎMES (30)

Académie de Montpellier

Leïla RABIAH,

élève du lycée général et technologique

« L'EMPÉRI » de SALON-DE-PROVENCE (13)

Académie d'Aix-Marseille

Les mentions

Lina ABOUESSALAM,

élève du lycée polyvalent

« MARGUERITE YOURCENAR » de MORANGIS (91)

MENTION SPÉCIALE « Appropriation pertinente des savoirs »

Académie de Versailles

Clarisse BONNOUVRIER;

élève du lycée général et technologique

« JEAN BRITO » de BAIN-DE-BRETAGNE (35)

MENTION SPÉCIALE « Clarté du cheminement réflexif »

Académie de Rennes

Rosalie HUSS,

élève du lycée général et technologique

« CHARLES PÉGUY » d'ORLÉANS (45)

Académie d'Orléans-Tours

Louis-Chrysostome LEGUEULT,

élève du lycée général et technologique

« FESCH » d'AJACCIO (2A)

Académie de Corse

Deuxième catégorie

« Lycée – Réalisation d'un travail collectif »

Les prix

Neuf élèves
du lycée polyvalent
« ADAM DE CRAPONNE » de SALON-DE-PROVENCE (13)

Académie d'Aix-Marseille

Deux élèves
du lycée polyvalent
« LUMIÈRE » de LUXEUIL-LES-BAINS (70)

Académie de Besançon

Vingt-et-un élèves
du lycée général
« SAINT-ODILE » de LAMBERSART (59)

Académie de Lille

Onze élèves
du lycée général et technologique
« SAINT-MARTIN » de NORT-SUR-ERDRE (44)

Académie de Nantes

Seize élèves
du lycée général
« JEANNE d'ARC » de BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)

Académie de Versailles

Les mentions

« Vingt-sept élèves du lycée général et technologique
« ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY » de LYON (69)
MENTION SPÉCIALE « Création artistique »

Académie de Lyon

Trente-deux élèves du lycée polyvalent
« EMILIE DE BRETEUIL » de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78)
MENTION SPÉCIALE « Travail d'écriture contemporaine »

Académie de Versailles

Troisième catégorie

« Collège – Rédaction d'un devoir individuel en classe »

Les prix

Augustin GRANGE,
élève du collège
« FRANCO ALLEMAND » de BUC (78)

Académie de Versailles

Manon GOETZ,
élève du collège
« SIMONE VEIL » de LA BATIE-NEUVE (05)

Académie d'Aix-Marseille

Matthieu PANEL BRIAND,
élève du collège
« AMANS-JOSEPH FABRE » de RODEZ (12)

Académie de Toulouse

Suzanne PELICAND,
élève du collège
« ALBERT THOMAS » de ROANNE (42)

Académie de Lyon

Loanne PIERRE-VICTOR,
élève du collège
« CLÉMENT GUYARD » de CRÉTEIL (94)

Académie de Créteil

Les mentions

Clémentine BOISSINOT,
élève du collège
« STANISLAS » de PARIS (75)
MENTION SPÉCIALE « Architecture et style »

Académie de Paris

E'eva GREGORI,
élève du collège de ARUE (987)
MENTION SPÉCIALE « Ouverture réflexive et dimension citoyenne »

Vice-rectorat de Polynésie
française

Lily VUILLAUME,
élève du collège
« JULES VERNE » de VITTEL (88)
MENTION SPÉCIALE « Engagement citoyen »

Académie de Nancy-Metz

Quatrième catégorie

« Collège – Réalisation d'un travail collectif »

Les prix

Vingt-huit élèves
du collège
« SAINT-EXUPÉRY » de BÉDARRIDES (84)

Académie d'Aix-Marseille

Seize élèves
du collège
« MICHEL DE MONTAIGNE » de PÉRIGUEUX (24)

Académie de Bordeaux

Dix-sept élèves
du collège
« CLÉMENT GUYARD » de Créteil (94)

Académie de Créteil

Seize élèves
du collège
« MATHIAS GRUNEWALD » de GUEBWILLER (68)

Académie de Strasbourg

Les mentions

Douze élèves
du collège
« MAURICE RAVEL » de SAINT-JEAN-DE-LUZ (64)
[MENTION SPÉCIALE « Art et mémoire »](#)

Académie de Bordeaux

Huit élèves
du collège
« LOUIS LEPRINCE-RINGUET » de GENAS (69)

Académie de Lyon

Neuf élèves
du collège
« SAINT-EXUPÉRY » de VALSERHONE (01)

Académie de Lyon

Vingt-trois élèves
du collège
« GOH LANNO » de PLUVIGNER (56)

Académie de Rennes

Quinze élèves
du collège
« THÉODORE DESPEYROUX » de BEAUMONT-DE-LOMAGNE (82)

Académie de Toulouse